

SCIENCES DU VIVANT - RÉGLEMENTATION POUR LES PRATIQUES EN BIOLOGIE, USAGE DES ANIMAUX À DES FINS SCIENTIFIQUES

Les aspects réglementaires de la recherche en sciences de la vie

Plusieurs textes réglementaires régissent l'exercice de la recherche dans le domaine de la biologie. L'objectif de ce stage est d'en donner un aperçu.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public :

Techniciens, ingénieurs, chercheurs, enseignants-chercheurs

Pré-requis :

aucun

PROGRAMME

Présentation des principales réglementations en vigueur :

- Règles H&S pour un laboratoire de biologie : les différents risques, les équipements de protection, la gestion des déchets
- Bonnes pratiques de laboratoire : plan d'expérience, répétabilité, traçabilité, gestion documentaire, notion de certification
- Réglementation dans le domaine de l'expérimentation animale : contexte réglementaire, notion de points limites, règle des 3R, projets nécessitant autorisation
- Réglementation applicable aux organismes génétiquement modifiés : définition d'un OGM, règles de confinement, contexte réglementaire, procédures de déclaration ou d'agrément

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

Formation ayant pour objectif une mise à jour des connaissances relatives aux expérimentations de laboratoire en biologie (recommandations réglementaires, déclarations réglementaires, comités d'éthique, CODECOH)

LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants
Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes

Cours théoriques suivis des séances pratiques pour une bonne assimilation des concepts abordés.
Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.
Évaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.

Informations clés

🕒 Durée :
8 heures

€ Tarif :
570 €

📘 Informations

Catégorie de l'action de développement des compétences:
(Article L6313-1 du Code du Travail)
Action de formation
Effectifs : Min 4 pers. / Max 14 pers.
Possibilité de sessions sur-mesure

Responsable(s)



Hélène Hardin-Pouzet

Contact

biosciences-fc@sorbonne-
universite.fr

Apprentissage par études d'exemples concrets
Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas

Modalités d'évaluation

Attestation de fin de formation et de compétences

ET APRÈS ?

Cette formation permet aux participants de sécuriser leur parcours professionnel en leur donnant les compétences nécessaires pour accompagner les entreprises dans les enjeux liés à leur secteur d'activité et s'adapter aux évolutions technologiques associées

POUR CANDIDATER

Candidature par e-mail : biosciences-fc@sorbonne-universite.fr